

Equipe pédagogique

A. Perrau (Leu Réunion), M. Gandemer (Consultant),
L. Castagnède (BCO2 Ingénierie), F. Garde (Université
de la Réunion), J. C. Nevoux (Efficiency), B. Paule (Estia)

Documentation

A la suite de la formation, l'ensemble
des présentations sera fourni sous format
informatique.

Aptitudes des stagiaires

A l'issue de la formation, le stagiaire
sera capable de :

- Apporter une lecture critique du projet réglementaire
- Positionner un projet de logement par rapport à une démarche de performance thermique dans les Bas
- Intégrer des éléments techniques énergétiques suivant différentes étapes du projet
- Bénéficier d'une analyse critique du projet par rapport à d'autres démarches réalisées sous les mêmes latitudes

Quels moyens pédagogiques ?

- Exercices pratiques avec l'outil Perene 2011
- Visites de terrain
- Atelier pratique avec tous les experts
- Supports d'intervention
- Apporter des outils de calculs pour réaliser les exercices pratiques (règles, calculatrice).

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

www.ademe.fr

Coût pédagogique

- 950 nets de taxe

Inscription et CGV

- www. formations.ademe.fr

Approche bioclimatique des bâtiments en milieu tropical



PROGRAMME DE LA FORMATION

4 jours

Du 13 novembre au 16 novembre 2012
Du 20 novembre au 23 novembre 2012

ADEME
Parc 2000. 3, avenue T. Drouhet. BP 380
97829 LE PORT Cedex. Tél. 02 62 71 11 30

www.ademe.fr



Approche bioclimatique des bâtiments en milieu tropical

Le cadre juridique de la réglementation thermique nationale DOM concerne exclusivement le secteur résidentiel neuf (les logements) et distingue deux zones climatiques à la Réunion : zone des Bas (< 800 m) et zone des Hauts. La zone des Bas représente la zone au plus fort enjeu énergétique. Près de 70 % des projets immobiliers sont conçus en dessous de 400 m. Ces projets s'accompagnent d'un fort développement du marché de la climatisation. Dans ce contexte, après trois sessions organisées de 2009 à 2011, l'ADEME reconduit cette session en 2012 en présentant les premiers retours d'expériences sur les nouveaux projets lauréats du programme PREBAT et le retour d'expérience sur le programme de Beauséjour (première AEU menée à son terme).

Pour qui ?

Ce module de formation est destiné aux :

- Ingénieurs territoriaux
- Ingénieurs d'affaires de bureaux d'études fluides
- Entreprises du BTP
- Architectes
- Chargés d'opérations de SEMS
- Promoteurs privés

Quels objectifs ?

- Fournir des règles de conception adaptées pour mieux appréhender la ventilation naturelle et le confort hygrothermique en zone tropicale, notamment en travaillant au niveau du master-plan et de l'aménagement,
- Etablir un retour d'expériences par rapport à la réglementation thermique et aux prescriptions de l'outil Perene,
- Sensibiliser les décideurs à l'impact carbone des projets dans le contexte réunionnais

Dates et durée :

- Chaque session dure 4 jours soit 28 heures et est organisée de la manière suivante :
- Jour 1 à la case Deméthée sur le site de Beauséjour
 - Jours 2 et 4 à l'hôtel Bellepierre
 - Jour 3 au Port

le programme

JOUR 1

9h - 17h

De l'aménagement à la conception d'un bâtiment

- A. Perrau (Leu Réunion)
- Mise en marche opérationnelle de la démarche AEU dans une création de Zac
 - Déclinaison des thématiques environnementales dans un COUPAE, prise en compte des différents aspects de la conception bioclimatique avec différentes étapes de conception,
 - Bilan et premiers suivis sur le programme d'aménagement

Visite du programme « Les portes de Beauséjour » et des aménagements réalisés

Traitement du confort en milieu tropical, le cas du programme des 200 logements de CBO Territoria - la ventilation naturelle en milieu tropical

- M. Gandemer (Consultant) et A. Perrau (Architecte)
- Comment intégrer la ventilation naturelle
 - Effet d'urbanisme et topographique sur les locaux
 - Le cas du programme « les Portes de Beauséjour », étude en soufflerie et ajustements architecturaux réalisés

JOUR 2

9h - 17h

- F. Garde (Université de la Réunion)
- Traitement du confort en milieu tropical humide
 - Performance énergétique d'un bâtiment en milieu tropical, retour d'expériences
- Visite du projet SCI Darwin (à Saint-Denis) Lauréat du programme Prebat Cotel/Corex

L. Castaignède (BCO2 Ingénierie)

- Impact Carbone des projets à la Réunion
- Les cas du programme des Portes de Beauséjour et du siège de Darwin

JOUR 3

9h - 17h

- F. Garde (Université de la Réunion)
- Présentation du logiciel de calcul « Perene/RTAA »
 - Manipulation de l'outil

J. C. Nevoux (Efficience)

- Approche de la maîtrise de la demande d'électricité dans le tertiaire
- Retour d'expériences autour du bâtiment INOVAL - 1^{er} bâtiment lauréat du PREBAT

B. Paul (consultant en éclairage naturel)

- Le confort lumineux et bruit
- Comment manager protection solaire et confort lumineux ? Comparaison de 4 projets : médiathèque de Saint-Joseph

JOUR 4

- Atelier libre (toute la journée)
- Les stagiaires viendront avec des cas pratiques, plans masse et de situation. Présentation et échanges sur leurs projets avec les experts
- Analyse de chaque projet : 1h30 à 2h.



DEMANDE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Approche bioclimatique des bâtiments en milieu tropical

À retourner à :
Camille LEFRANC
Parc 2000 - 3, avenue Théodore Drouhet
BP 380 - 97829 Le Port Cedex
Fax : 02 62 71 11 31

Je souhaite m'inscrire à la formation du 13 novembre au 16 novembre 2012

Je souhaite m'inscrire à la formation du 20 novembre au 23 novembre 2012

Coordonnées du stagiaire

Monsieur Madame

Nom (en capitales) :

Prénom :

Fonction et qualification du candidat :

Direction / Département / Service :

Organisme / Société (en capitales) :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Pays : Email :

Tél : Fax :

Organisme ou entreprise du stagiaire

Raison Sociale :

Service Commanditaire :

Adresse :

.....

Nom du responsable :

Code Postal : Ville :

Pays : Email :

Tél : Fax :

DEMANDE D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Approche bioclimatique des bâtiments en milieu tropical

Organisme de facturation (si autre que l'entreprise)

Organisme / Société (en capitales) :

.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Personne en charge du dossier :

Pays : Email :

Tél : Fax :

Mode de règlement :

Prix : 950 € * représentant l'ensemble des coûts pédagogiques et la restauration

(*) : Prix nets de taxe (établissement public à caractère industriel et commercial non assujetti à la TVA),
 exonération accordée par la ministre du Budget le 15 juillet 1993.

à réception d'une facture

(joindre obligatoirement le contrat de prise en charge en cas de paiement par un organisme collecteur).

NB : Ne pas adresser de paiement à l'inscription

Fait le

à

Nom et signature du stagiaire

J'atteste sur l'honneur être habilité(e) à engager le client stagiaire et avoir pris connaissance des CGV ci-dessous et les accepte. Signature et cachet de l'entreprise (obligatoires)

Les stages donnent lieu à l'établissement de pièces justificatives prévues par la loi n°91-1405 du 31 décembre 1991 sur la formation professionnelle continue (convention de formation, facture détaillée et attestation d'assiduité)

CONDITIONS DEVENTE D'UNE FORMATION PAYANTE OU GRATUITE

Toute modification ou annulation d'inscription doit être formulée par écrit à la Direction Régionale sus mentionnée.

Formation payante :

- Toute annulation intervenant entre 15 jours et 3 jours ouvrables avant la session, sera facturée 30% du coût total du stage, sauf cas de force majeure justifié.
- Toute annulation intervenant à moins de 3 jours ouvrables avant la session, sera facturée 75% du coût total du stage, sauf cas de force majeure justifié.
- Toute absence non justifiée avant le démarrage du stage sera facturée en totalité, sauf cas de force majeure justifié.
- Par ailleurs tout stage commencé est dû dans son intégralité.

Formation gratuite :

- Toute annulation intervenant à moins de 3 jours ouvrables avant la session et toute absence non justifiée, seront facturées 150 €, sauf cas de force majeure justifié.